



## Manifestation parallèle

### Concertation de haut niveau sur les moyens de tirer parti du lien entre les changements climatiques et les budgets publics pour créer des économies résilientes en Afrique

#### Contexte

Les changements climatiques sont une conséquence de la manière dont les économies mondiales ont été structurées au fil des ans. Leurs effets négatifs tels que l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des sécheresses, des inondations et des vagues de chaleur entravent gravement la croissance économique et le développement du secteur privé dans les pays africains et, par conséquent, compromettent la vie des personnes et leurs moyens de subsistance. Les changements climatiques se traduisent également par la baisse des niveaux d'emploi et des recettes fiscales, surtout en Afrique où les économies sont fortement tributaires des secteurs vulnérables aux changements climatiques tels que l'agriculture. Or les recettes fiscales sont indispensables pour réaliser des investissements publics dans les infrastructures durables et les services publics, notamment dans les initiatives qui contribuent à assurer l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets. En outre, les phénomènes extrêmes résultant des changements climatiques obligent actuellement les États à réorienter leurs ressources budgétaires vers des interventions d'urgence et des risques non prévus, ce qui freine le développement et même réduit à néant les progrès réalisés en la matière pendant les dernières décennies.

Les pays africains ont tous soumis leurs contributions à l'action climatique déterminées au niveau national dans le cadre de l'Accord de Paris. Après évaluation des contributions déterminées au niveau national de l'Afrique, la Commission

économique pour l'Afrique a estimé à environ 3 000 milliards de dollars le montant nécessaire pour financer les mesures conditionnelles et non conditionnelles. Les mesures non conditionnelles doivent être financées par les budgets nationaux. Nombre de pays africains consacrent déjà 2 à 9 pour cent de leur produit intérieur brut à l'adaptation aux changements climatiques, même si les crédits budgétaires alloués sont de plus en plus restreints en raison des demandes concurrentes de ressources publiques nécessaires pour la santé, l'éducation et les autres services essentiels.

#### Objectif

La concertation de haut niveau considérée a pour principal objectif de réunir les ministres africains des finances et de la planification ainsi que d'autres parties prenantes pour rechercher comment les pays africains peuvent, dans le cadre de leurs fonctions budgétaires et de planification, tirer parti de leurs ressources publiques limitées pour mobiliser des financements privés et extérieurs en vue de la réalisation d'investissements visant à rendre leurs économies durables et résilientes aux changements climatiques. Les participants pourraient, par exemple, étudier la façon dont les pays utilisent des approches intersectorielles pour faciliter la planification intégrée et la mise en œuvre des mesures de lutte contre les changements climatiques dans le cadre des priorités définies en matière de développement dans les secteurs de l'agriculture, de l'occupation des sols et de l'eau.

## Résultats escomptés

Acquisition de connaissances sur les bonnes pratiques en vigueur dans les domaines des processus de planification et des processus organisationnels et institutionnels pour nourrir la réflexion transformatrice sur l'élargissement de la marge budgétaire aux fins du financement des mesures non conditionnelles de lutte contre les changements climatiques dans le cadre de l'Accord de Paris.

## Public cible

- Ministres africains des finances et de la planification ;
- Partenaires de développement ;
- Banques de développement ;
- Promoteurs de projets.

## Lieu, date et heure

- Roseraie, Palmeraie Golf Palace, Marrakech (Maroc)
- 23 mars 2019, de 9 heures à 11 heures

Pour de plus amples renseignements, prière de prendre contact avec :

Linus Mofor

Spécialiste (hors classe) des questions d'environnement (énergie, infrastructures et changements climatiques)

Centre africain pour la politique en matière de climat

Division des initiatives spéciales

Commission économique pour l'Afrique

Tél. : +251 (0) 11 544-5244

Courriel : [mofor@un.org](mailto:mofor@un.org)